



Tarifs Adhésion 2025-2026

Formule Jeune (né en 2008 ou après)	Adhésion	Licence	Total
Adhésion à l'année (du 1 ^{er} septembre au 31 août)	100 €	23 €	123 €
Adhésion mi-saison (du 1 ^{er} mars au 31 août)	70 €		93 €
Adhésion au mois	50 €		73 €
Adhésion à la semaine	30 €		53 €
Adhésion Padel jeune	60 €	22€	82 €
Adhésion multi-raquettes jeune (100 tennis + 30 Padel)	130 €	23€	153 €
Formule Adulte (né en 2007 ou avant) (*)	Adhésion	Licence	Total
Adhésion à l'année (du 1 ^{er} septembre au 31 août)	160 €	33 €	193 €
Adhésion mi-saison (du 1 ^{er} mars au 31 août)	120 €		153 €
Adhésion au mois	70 €		103 €
Adhésion à la semaine	40 €		73 €
Adhésion Padel	100 €	26 €	126 €
Adhésion multi-raquettes (160 tennis + 40 Padel)	200 €	33 €	233 €
Location non adhérent	Réservation	Licence**	
Location à l'heure d'un court	15 €	23€ jeune / personne 33€ adulte / personne	
Invité pour une heure	5 €		
Location Padel	Réservation	Licence**	
Location à l'heure d'un court	6 €/pers.	Padel jeune 22€, adulte 26€ 23€ jeune multi-raquettes 33€ adulte multi-raquettes	
Location raquette	2 €/pers.		

(*) Tarif famille (adhésion à l'année) :

- **10% de remise** sur le coût de l'adhésion pour 2 personnes inscrites appartenant à la même famille ;
- **20% de remise** sur le coût de l'adhésion pour 3 personnes inscrites appartenant à la même famille ;
- **30% de remise** sur le coût de l'adhésion à partir de 4 personnes inscrites appartenant à la même famille.

Tarif étudiant/chômeur/handicapé (adhésion à l'année) : **20% de remise**, non cumulable avec le tarif famille.

(**) La licence est à régler une seule fois lors de la première location.

Qu'est-ce qu'être adhérent au Tennis Club de Courseulles/Bernières ?

L'adhésion au Tennis Club de Courseulles/Bernières permet l'accès aux structures :

- du TC Courseulles (4 terres battues, 5 quicks, 1 salle couverte en green-set)
- et du TC Bernières (2 terres battues synthétiques, 1 salle couverte en quick et 2 terrains de Padel).

Les adhérents peuvent participer aux événements organisés par le club.

Pièces à fournir, paiement

- La carte étudiant ou handicapé ou l'attestation de chômage
- Règlement par chèque, CB ou espèces